V1 22-05-24

EDU QUAL 407



|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Do** Mettre en œuvre | | | | |
| **Acteurs - Actions - Moyens - Temps** | Catégorie d’action | | | |
| AF | BdC | VAE | FA |
| **1. Analyse du besoin du bénéficiaire en lien avec l’entreprise et/ou le financeur concerné**  Comment est organisé le recueil de la demande ? Qui sont les personnes chargées de la prise en compte de la demande ? quelle est leur formation ?  Comment le besoin du bénéficiaire est analysé ? Sur quel support (grille d’analyse, diagnostic préalable, dossier d’admission, compte-rendu d’entretien, etc.)  Qui étudie et analyse la demande ? Comment le conseil personnalisé est formalisé et diffusé ? Quelles catégories d’action sont proposées (apprentissage, FC, VAE, bilan) ?  Comment les conseils relatifs au financement et à la prise en charge financière sont-ils apportés aux bénéficiaires ?  Les interlocuteurs sont-ils identifiés ? sur quels supports ?  Comment et par qui sont réorientés les interlocuteurs qui ne relèvent pas du champ de compétence de la structure ?  Comment sont prises en compte les situations de handicap et les besoins de compensation dans le cadre de l’adaptation des formations ? Quels moyens pédagogiques, techniques, matériels et humains sont proposés ?  Comment est formalisé le compte-rendu d’entretien ? | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| **2. Procédures de positionnement et d’évaluation des acquis, conditions d’aménagement des parcours**  Comment les procédures de positionnement à l’entrée en formation sont-elles définies ?  Quelles sont les modalités de positionnement et d’évaluation ?  Quel est le rôle du formateur ?  Quels sont les outils utilisés ? par qui ?  Comment est pris en compte le positionnement dans l’individualisation de la prestation ?  Comment sont aménagés les parcours ?  *Cf fiche critère 10, thème 3* | ✓ |  |  | ✓ |

|  |
| --- |
| **Check** Évaluer |
| **Exemples**  **d’indicateurs de suivi**  Taux de transformation entre la demande et l’offre de prestation.  Nombre de fiches produit mentionnant la possibilité d’adapter les parcours.  Taux de demandes faisant l’objet d’une étude personnalisée.  Taux de propositions de formation avec prise en compte du projet du bénéficiaire (cible : 100 %)  Taux de protocoles individuels (cible : 100 %)  Taux de protocoles individuels incluant une planification de l’accompagnement (cible : 100 %)  Taux de personnes en situation de handicap accueillies |

**Non-conformité**

**Pas de pondération en non-conformité mineure pour l’indicateur 11.**

**Non-conformité(s) mineure(s) caractérisée(s) pour l’indicateur 15 par** un dispositif de positionnement existant mais incomplet, un dispositif de positionnement partiellement appliqué…

**Non-conformité(s) majeure(s) caractérisée(s) par**l’absence de procédure de positionnement, l’absence d’identification des besoins du bénéficiaire…

|  |
| --- |
| **Plan** Planifier |
| **Sens, objectifs du thème 1**  Le prestataire s’engage à recueillir la demande, analyser le besoin afin d’établir un conseil personnalisé tout en prenant en compte le projet individuel du bénéficiaire.  Réaliser le positionnement pour adapter le parcours de formation aux besoins de l’apprenant. |

**Critère 7 : L’identification précise des objectifs des prestations proposées et l’adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations**

**(thème 1/2)**

**Thème 1 : Le recueil de la demande et l’analyse du besoin**

**Indicateurs Éduform 11 et 15 (Qualiopi critère 2 indicateurs 4 et 8, enrichis pour Éduform)**

**Non-conformité**

**Pas de pondération en non-conformité mineure pour les indicateurs 12,13 et 14.**

**Non-conformité(s) majeure(s) caractérisée(s) par tout manquement, même partiel, à ces indicateurs.**

V1 22-05-24

EDU QUAL 407

|  |
| --- |
| **Check** Évaluer |
| **Exemples**  **d’indicateurs de suivi**  Traçabilité de la conception, de la planification et du suivi pédagogique  Formalisation du suivi de l’évaluation et définition des critères d’évaluation  Taux de satisfaction  Taux d’absentéisme  Taux et causes d’abandon  Taux d’interruption en cours de prestation  Taux de rupture de contrats d’alternance  Taux d’obtention de la certification visée  Indice de valeur ajoutée  Comptes rendus de réunion : réunions de l’équipe pédagogique, comités technique et de pilotage, groupes de travail…  Pour les formations certifiantes proposées par les prestataires qui dépendent de l’Éducation nationale, taux de formations pour lesquelles l’avis des corps d’inspection a été requis. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Do** Mettre en œuvre | | | | |
| **Acteurs - Actions - Moyens - Temps** | Catégorie d’action | | | |
| AF | BdC | VAE | FA |
| **1. Définition des objectifs opérationnels et évaluables de la prestation**  Comment sont définis les objectifs intermédiaires et finaux de la prestation ? Sur quels supports ?  Comment prennent-ils en compte les compétences et/ou capacités professionnelles à acquérir ? | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| **2. Adaptation des contenus et modalités de mise en œuvre aux objectifs et aux bénéficiaires**  Quelles démarches sont utilisées pour concevoir des dispositifs adaptés aux besoins des bénéficiaires ?  Comment l’organisme s’assure-t-il que les contenus permettent d’atteindre les objectifs visés ?  Comment est organisée la formation ? Avec quelle(s) méthode(s) et quels outils ? Par quels acteurs ?  Comment l’accessibilité ou les possibilités d’adaptation des modalités proposées au apprenants en situation de handicap sont-elles définies et formalisées ? | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| **3. Adaptation des contenus aux exigences des référentiels de la certification visée**  Comment le prestataire s’assure-t-il de l’adéquation du contenu des prestations aux référentiels tout au long du parcours de formation ?  Avec quelle(s) méthode(s) ? Par quels acteurs ?  Quels documents et outils permettent d’attester de la conformité du contenu de la prestation aux référentiels des activités professionnelles, de compétences et d’évaluation de la certification visée ? | ✓ |  |  | ✓ |

|  |
| --- |
| **Plan** Planifier |
| **Sens, objectifs du thème 2**  Le prestataire définit les objectifs opérationnels et évaluables, il établit les contenus et modalités adaptées, il s’assure de l’adéquation des contenus.  L’ensemble du processus de réalisation est planifié du positionnement à l’évaluation et le sur mesure respecté tout au long de la prestation.  S’assurer que la prestation est adaptée sur mesure aux besoins du bénéficiaire.  Pour les formations à visée certificative, assurer la conformité et l’adéquation des contenus aux exigences des référentiels. |

**Critère 7 : L’identification précise des objectifs des prestations proposées et l’adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations (thème 2/2)**

**Thème 2 : Définition des objectifs** **opérationnels et évaluables et ingénierie pédagogique**

**Indicateurs 12, 13 et 14 (Qualiopi critère 2 indicateurs 5 et 6 et indicateur 7 précisé pour Éduform)**

